

Avec ce mois de novembre aux conditions climatiques chaotiques s'impose à nous l'évidence d'un retour possible d'une nouvelle vague de contamination à la COVID qui, par ses formes mutantes, peut devenir encore plus agressive. Plus que jamais, il est impératif de respecter le protocole sanitaire en vigueur. Dans ce contexte, nous continuons néanmoins à avancer dans le développement de nos projets et nous ne manquerons pas de vous informer de leur mise en place. Pour l'heure vous découvrirez dans ce numéro l'aboutissement de deux d'entre eux, la mise en place de la police municipale et les travaux de chauffage de l'église.

Ce mois de novembre a été en particulier marqué par une célébration du 11 novembre, encore plus mémorable, avec la disparition du dernier représentant des compagnons de la libération, et la mort de nos soldats tombés lors d'opérations extérieures.

LES TRAVAUX DU BARRAGE



La fermeture de la digue sur le bajoyer rive droite est maintenant terminée. En ce qui concerne l'évacuateur de crue, la construction du PK WEIR a été dernièrement achevée. Les enrochements maçonnés sont progressivement mis en place et seront prochainement raccordés à l'existant. Les conditions météorolo-



giques changeantes perturbent malgré tout quelque peu l'activité du chantier. Cependant le barrage est d'ores et déjà opérationnel, comme en témoigne la photo de l'échancrure du déversoir, en action lors du dernier épisode pluvieux de la fin du mois de novembre.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE, REFUSONS L'OUBLI

Les Lauranais ont pu renouer avec la tradition en se rendant nombreux, depuis la mairie, au monument aux morts pour célébrer l'anniversaire du 11 Novembre. Ce défilé, avec, en tête, les portes-drapeaux, suivis du corps des sapeurs pompiers, des élus et de la population, a montré que nous n'oublions pas nos compatriotes morts pour la France. La levée des couleurs et la sonnerie aux morts, commandées par le commandant Serge Munoz, ont marqué le début de la cérémonie.

Notre Maire, M Emile Raggini, après avoir déposé une gerbe devant le monument aux morts, a lu la déclaration de Madame Geneviève Darrieussec, ministre chargée de la mémoire et des anciens combattants. Dans cette déclaration elle a rappelé que la célé-

bration du 11 Novembre qui commémore l'armistice mettant fin à la Grande Guerre de 1914/1918, « événement qui transcende le temps et franchit les générations », nous réunit désormais pour honorer les combattants de tous les conflits. Elle a rendu hommage à tous les morts pour la France, « à ceux qui ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême. La nation salue la mémoire des soldats morts pour la France en 2021 ». Elle a poursuivi, « la France reconnaissante fait cortège au cercueil d'Hubert Germain, dernier compagnon

de la Libération, jusqu'à la crypte du mémorial de la France combattante au mont Valérien ». Elle a terminé en nous engageant à honorer inlassablement « ceux qui donnent leur vie pour la France, ceux qui la servent avec dévouement et courage » Monsieur Jean Fabre a lu ensuite le message de l'association des anciens combattants.

Une minute de silence a été respectée, en ayant une pensée pour Gaston Sarda, l'ancien président des anciens combattants de Laure, avant que la Marseillaise retentisse et mette fin à la cérémonie.

POLICE MUNICIPALE

La Municipalité s'était engagée, dans son programme, à renforcer la sécurité au sein de la commune, en adhérant à une police intercommunale. Ce projet longuement mûri arrive enfin à son terme. Nous venons d'accueillir le Capitaine Christophe Pajot qui dirigera cette entité, destinée à dix communes qui se partageront ses services. Il est issu du corps de la Gendarmerie et sera secondé dans quelque temps par une policière municipale qui vient de la Police Nationale. Leur mission est d'assurer la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique. La présence de notre policier municipal sera de quatre heures par semaine sur le territoire, en attendant l'arrivée de notre seconde policière en Mars.



BIENTÔT NOËL

Cette année encore Charlène, Marine et Loïc ont réalisé la crèche dans la chapelle du font baptismal. N'apparaissent pas sur la photo Béatrice et Pierre qui dans l'ombre commencent à reproduire notre si beau village avec la fontaine, la tour, le village, sans oublier Georges et sa capitelle. Nous remercierons aussi l'électricien Jean-Pierre qui a pu mettre l'éclairage avec un minuteur.



La particularité de cette crèche est qu'une très grande vitrine surplombe celle-ci où de gros santons très anciens y restent toute l'année pour ne pas les abîmer. Depuis ce week-end nous avons la chance d'être au chaud grâce au chauffage au sol pris en charge par la mairie. Venez découvrir notre belle église chaude et remplie de lumière à l'approche de ce beau temps de Noël.

BILAN D'OCTOBRE ROSE



L'Association Eveil et loisirs tient à remercier tous les participants à l'opération octobre rose 2021. Cette année encore, malgré le contexte très particulier que nous connaissons, nous avons pu remettre un chèque de 3500 euros au professeur Dalenc, d'Oncopole, pour la recherche en sénologie.

Nous vous assurons à nouveau, avec fierté, que nous ne baissons pas les bras et continuons sans relâche à nous battre contre cette maladie. Merci encore et à l'année prochaine.

ILLUMINATIONS DE NOËL

La municipalité a mis l'accent cette année sur diverses illuminations du village, en particulièrement pour les fêtes de fin d'année. C'est ainsi que la mairie est éclairée en orange tout ce mois de Novembre pour rappeler que cette couleur est dédiée aux

femmes victimes de violences conjugales. Diverses décorations sont déjà prêtes à être installées et nous nous excusons à l'avance des désagréments que pourrait vous causer la pose de ces embellissements.

AGENDA

Le sapin de Noël des lauranais

N'oubliez pas le rendez-vous que nous vous avons annoncé dans notre précédent numéro; Venez nombreux le samedi 4 décembre, devant la mairie, de 17h à 19h. Vous serez reçus avec du vin chaud et des châtaignes! (port du masque obligatoire et respect des gestes barrières).
Distribution des calendriers 2021/2022 des sapeurs pompiers de Laure.

Les sapeurs pompiers de Laure nous commu-

niquent : des urnes seront mises en place dans les commerces de proximité de la commune de Laure Minervois (Le panier de Laure, pharmacie Les Capitelles, Cave Lauran Cabaret,

Boucherie Mercier, café Le Lauranais) dès le lundi 22 novembre 2021. Des astreintes se tiendront à partir du mercredi 24 novembre 2021 le matin sur la place du Ravelin.

Dans le contexte actuel les gestes barrières seront respectés et appliqués.

Samedi 4 décembre 2021 à 18h30

Château Saint Jacques d'Albas

Récital de piano : « Rêves d'Enfants ». Fabrice Benhamou et Fabrice Gil, piano à quatre mains. Renseignement : www.stjacquesmusique.com

Vendredi 10 décembre

Les Aînés ruraux organisent le repas de l'amitié. Renseignements : 06 03 56 17 86 ou 06 85 94 99 74.

Dimanche 2 janvier 2022 à 10h30.

Fête de l'Épiphanie

Le Patrimoine Lauranais et la paroisse Notre Dame en Minervois célébreront la

fête de l'Épiphanie. Au vu encore de la situation actuelle, nous ne proposerons pas de repas festif, mais une messe à 10h30 avec la crèche vivante et si la situation le permet un verre de vin chaud à la fin de la célébration.

Une tombola vous sera aussi proposée chez les commerçants du village pour 1 € le ticket afin de continuer à la conservation de ce beau patrimoine.

Tous ces événements seront, bien évidemment, conditionnés par l'évolution de la situation sanitaire.

EN BREF

Raccordement à la fibre

Le réseau construit par le Syaden est mis à la disposition du délégataire Emeraude THD (Très Haut Débit) pour son exploitation et sa commercialisation. Lorsque la zone est éligible, le client final contractualise avec un opérateur Fournisseur d'Accès à Internet (FAI). Le technicien du FAI intervient pour le raccordement entre le boîtier externe (dans la rue, sur la façade, dans l'immeuble) et l'intérieur de l'habitation. En cas de problème ou de difficulté, c'est l'opérateur qui doit être contacté par le demandeur ; ce dernier prendra l'attache d'Emeraude THD pour apporter une solution. Le SYADEN reste seulement l'interlocuteur des maires. Pour ce qui concerne les implantations de divers poteaux, vous avez pu remarquer que certains posaient interrogation. Ce qui semble être une anomalie concernant l'installation et qui suscite une incompréhension résulte en fait, et pour le principal, de ce que les normes relatives aux capacités de charge des poteaux électriques en place ont été réévaluées il y a plusieurs années et sont déjà dépassées. Les poteaux ne peuvent donc, notamment à un coude, aussi minime soit-il, supporter un câble supplémentaire. En outre, il n'est pas supportable financièrement de procéder à l'enfouissement systématique de ces lignes, sauf à l'occasion des aménagements de la voirie et comme vous l'avez peut-être remarqué, sur la partie supérieure de la rue des Écoles. En ce qui concerne Laure Minervois, la commercialisation est prévue au cours de ce 4^e trimestre 2021, mais avant de contacter un opérateur, vous pouvez tester votre éligibilité sur le site « Emeraude THD ».

L'équipe municipale souhaite à tous de très joyeuses fêtes de fin d'année